

Economie sociale et solidaire : de l'aide ménagère à Marvejols au banquier à Montpellier

Frédéric AUTRAN - INSEE

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble des structures très diverses comme des coopératives agricoles, des banques, des mutuelles ou différents types d'associations. Fin 2004, elle regroupe 94 200 salariés, soit 13 % de l'emploi salarié régional. Le poids de cette économie, variable selon le territoire considéré, et le profil de ses salariés font l'objet de trois articles dans ce « Repères Synthèse ».

IMPACT SUR LES TERRITOIRES

Une composante forte de l'emploi dans l'arrière pays et la montagne

Dans la région, fin 2004, les salariés de l'ESS représentent 13 % de l'emploi salarié total. Ce chiffre varie sensiblement d'un territoire à l'autre. En montagne et dans l'arrière pays, les salariés de l'économie sociale et solidaire représentent jusqu'à 27 % de l'ensemble de l'emploi salarié d'un territoire. Dans l'espace à dominante urbaine, ce poids est inférieur à 13 %.

Employé du crédit agricole ou de Système U, cadre à la Maif, assistante de vie pour les associations d'aide familiale rurale ou bien professeur de tennis dans une association sportive, tous ces salariés travaillent dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui regroupe des coopératives, des mutuelles, des associations et des fondations. Dans la région, fin 2004, ils représentent 13 % des salariés, mais ce chiffre varie sensiblement d'un territoire à l'autre.

20 % des emplois salariés en zones de montagne

Les emplois salariés de l'économie sociale et solidaire représentent 14,5 % des emplois de l'espace à dominante rurale, contre 12,5 % pour l'espace à dominante urbaine. Dans les communes rurales ce poids atteint même 16,5 %. Cette économie est plus présente dans les zones de montagne et, dans une moindre mesure,

Cette publication est issue d'un partenariat entre l'INSEE Languedoc-Roussillon, la Préfecture de la région Languedoc-Roussillon (SGAR), les services de l'Etat en région et la Chambre régionale de l'économie sociale du Languedoc-Roussillon (CRES).

dans l'arrière pays. Les emplois salariés de l'ESS représentent, respectivement, 20 % et 15 % des emplois salariés de ces territoires. La diminution de l'emploi agricole, la disparition de l'emploi industriel dans certaines zones et un moindre développement de l'emploi tertiaire dans ces zones rurales font de l'ESS une des composantes fortes du tissu économique et social local.

En Lozère plus d'un salarié sur quatre travaille dans l'ESS

En Lozère, plus du quart des emplois salariés se trouvent dans l'économie sociale et solidaire. Ce poids est 2 fois plus important que celui des autres départements de la région (entre 12 % pour l'Hérault et 13,2 % pour les Pyrénées-Orientales). Dans ce département - bassin d'emploi rural de montagne - plus de 3/4 des salariés de l'économie sociale et solidaire travaillent dans des associations des secteurs du social (52 %), de l'éducation (14 %) et de la santé (11 %). A l'inverse, les emplois dans la coopération agricole sont moins présents.

A l'image de la Lozère, l'économie sociale et solidaire regroupe une part importante des emplois salariés dans

Un poids de l'emploi salarié ESS très fort en Lozère

Unités : nombre et %

	Etablissements de l'ESS employeurs au 31 décembre 2004		Emplois salariés de l'ESS au 31 décembre 2004	
	Nombre	Poids en %	Nombre	Poids en %
Aude	1 250	11	11 500	13
Gard	2 060	10	23 700	13
Hérault	3 190	10	37 200	12
Lozère	460	15	6 300	27
Pyrénées-Orientales	1 230	9	15 500	13
Languedoc-Roussillon	8 190	10	94 200	13

Sources : CLAP, MSA 2004

les bassins d'emploi de Ganges-Le Vigan, Prades et d'Alès-La Grand Combe avec respectivement 19 %, 18 % et 15 %. De plus, ils concentrent beaucoup plus d'emplois que la moyenne régionale dans des associations sanitaires et sociales et beaucoup moins dans la coopération agricole.

Dans les bassins d'emplois ruraux à dominante agricole (notamment viticulture, arboriculture et maraîchage), comme Limoux, Céret, Carcassonne et Lodève, l'économie sociale et solidaire est un peu moins présente. Elle y regroupe entre 13 % et 16,5 % de l'emploi salarié total. L'emploi dans les associations du sanitaire et social et dans les coopératives agricoles y est relativement plus important que dans les autres bassins ruraux.

Dans les trois bassins d'emploi les plus urbains de la région (Montpellier, Nîmes et Perpignan), la part des emplois de l'économie sociale et solidaire ainsi que la distribution de ces emplois dans les différents secteurs, sont semblables à la moyenne régionale.

Les trois quarts des emplois salariés de l'ESS dans l'espace urbain

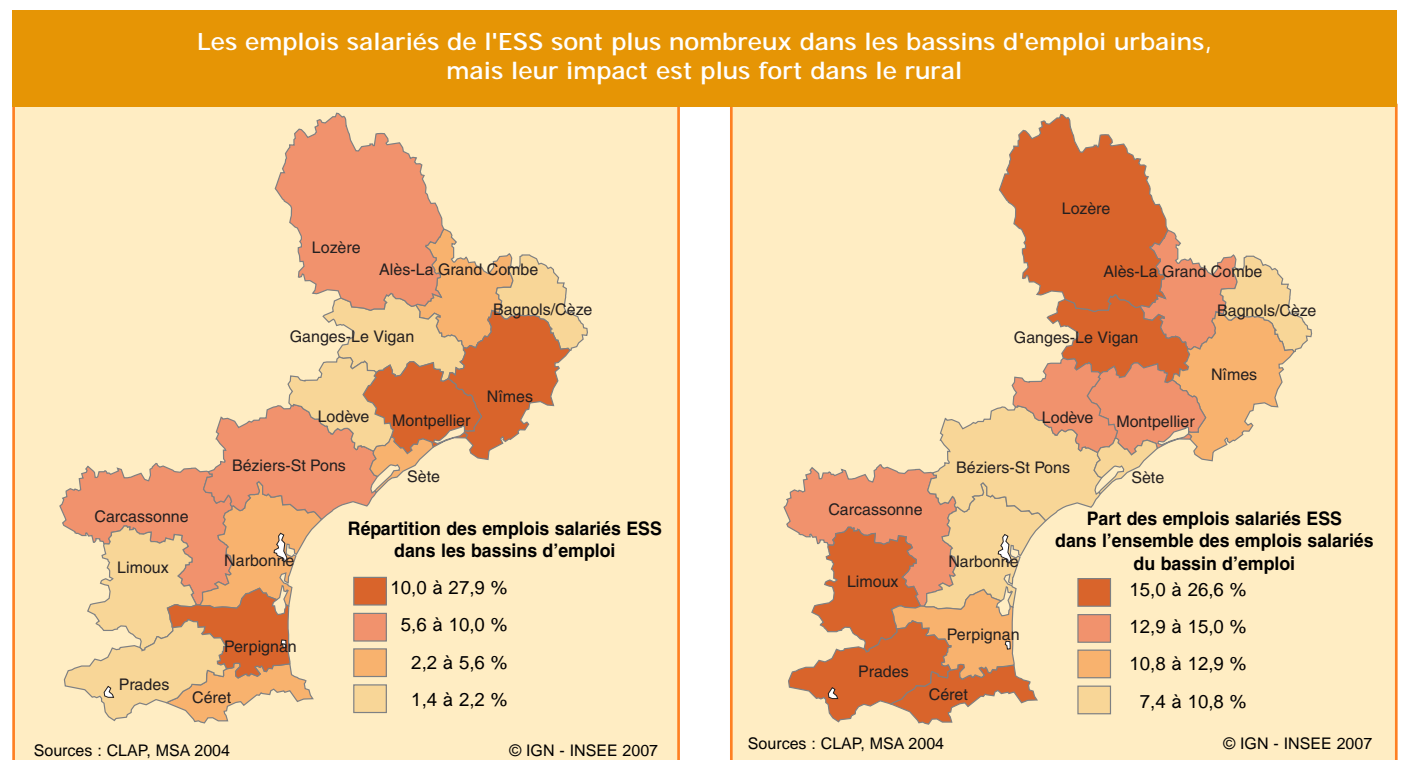
Les emplois salariés de l'économie sociale et solidaire se concentrent essentiellement dans l'espace à dominante

urbaine. Près de 75 % d'entre eux sont localisés soit dans un pôle d'emploi urbain, soit dans une commune périurbaine. Les deux tiers des salariés de l'ESS travaillent dans les bassins d'emploi de Montpellier, Nîmes, Perpignan et Béziers St-Pons.

L'emploi salarié des coopératives de crédit et des mutuelles se situe à plus de 90 % dans l'espace urbain qui accueille souvent les sièges sociaux de ces entreprises.

Les emplois dans les coopératives agricoles se situent pour moitié dans l'espace rural et pour moitié dans l'espace urbain. Le bassin d'emploi de Carcassonne en compte le plus avec 17 % des emplois salariés des coopératives agricoles ; vient ensuite celui de Béziers St-Pons avec 11,5 %.

Un peu plus de 30 % des emplois salariés associatifs sont implantés dans l'espace à dominante rurale. C'est particulièrement vrai pour les associations de santé et d'hébergement-restauration, pour lesquelles on dénombre respectivement 41 % et 46 % des emplois dans l'espace à dominante rurale. C'est l'inverse pour les associations d'éducation et de sport culture loisirs dont les emplois sont plus fréquemment situés dans l'espace urbain



Méthodologie et sources de l'étude

Cette étude s'intéresse aux établissements de l'économie sociale et solidaire (ESS) employant des salariés au 31 décembre 2004. Le chiffrage des établissements et des emplois de ce secteur a été réalisé à l'aide des fichiers CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) et MSA (Mutualité sociale agricole) et la caractérisation des emplois salariés à l'aide des DADS (Déclarations annuelles de données sociales). La DADS est un document administratif que doit fournir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts.

Le dispositif CLAP a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment SIRENE, EPURE (URSSAF), DADS. Dans l'ensemble des sources, l'emploi est mesuré au sens des " postes de travail " pourvus au 31/12 par établissement employeur.

Pour en savoir plus sur les zonages utilisés dans cette étude : www.insee.fr rubrique : nomenclatures définitions méthodes

TYPLOGIE DES SALARIÉS

De l'aide ménagère au banquier

Le salarié type de l'économie sociale et solidaire, en 2004, est plutôt une femme de quarante ans travaillant à temps partiel en tant qu'employée d'une association. Son salaire horaire brut est de 10,9 €.

Ce profil est très différent si le salarié travaille dans une coopérative agricole ou bancaire, dans une mutuelle ou dans une association d'aide à domicile, sportive ou d'accueil de personnes âgées.

Si l'on voulait tracer un portrait robot d'un salarié de l'économie sociale et solidaire (ESS), en 2004, il serait une femme, de quarante ans, travaillant à temps partiel en tant qu'employée. Elle gagnerait 10,9 € bruts de l'heure et, en moyenne, 15 000 € bruts par an. Elle aurait aussi de fortes chances de travailler dans une association.

Cette vision recouvre des situations individuelles très diverses. Les différences de rémunération et de durée du travail dépendent fortement du métier exercé et du statut de l'établissement employeur (coopérative, mutuelle, association ou fondation).

Si le salaire horaire brut médian de l'ensemble des salariés de l'économie sociale et solidaire est de 10,9 €, il est plus faible dans les associations (10 €). Il est plus élevé dans les mutuelles (13,8 €) et surtout les coopératives (14,5 €). Le record est atteint dans les coopératives de crédit avec plus de 18 € de salaire horaire brut médian.

La durée annuelle du travail est la plus élevée dans les coopératives. La moitié de ces salariés travaille au moins 1 820 heures par an. Dans les associations, ce nombre dépasse difficilement 1 000 heures par an, ce qui correspond à un temps partiel très fréquent.

Coopératives, mutuelles, associations : trois profils de salariés différents

Dans les coopératives, les salariés sont plutôt des ouvriers hommes qui travaillent à temps complet et effectuent beaucoup d'heures. Ce profil est plus marqué dans les coopératives agricoles que dans les coopératives de crédit où l'on dénombre plus de femmes à temps complet et 65 % de professions intermédiaires.

Dans les mutuelles, le profil moyen du salarié est plutôt une femme exerçant une profession intermédiaire à temps complet, avec un salaire horaire brut élevé. Les mutuelles d'assurances, plus soumises aux lois du marché et à la concurrence que les mutuelles de prévoyances, comptent dans leurs rangs un peu plus d'hommes, de salariés à temps partiel et de professions intermédiaires (54 % des emplois salariés). Les mutuelles de prévoyances concentrent plus de femmes, notamment à temps complet et 53 % d'employées.

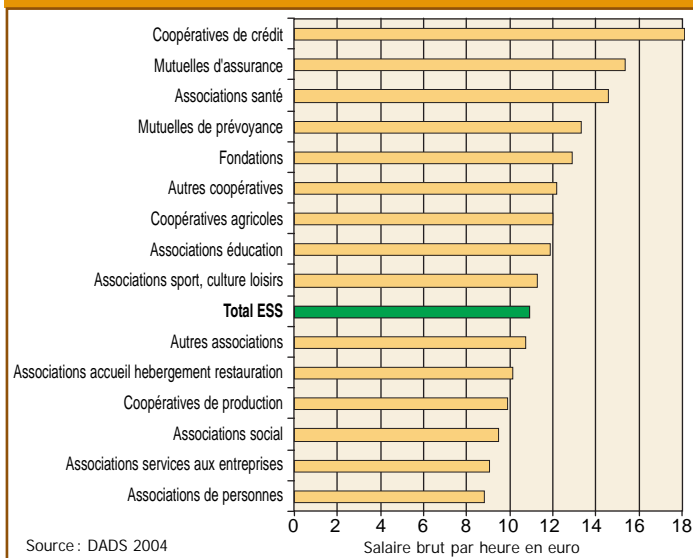
Dans les associations, le salarié type est plutôt une femme, employée, à temps partiel avec un faible salaire horaire brut. Dans les associations d'aide par le travail (CAT notamment), de sport, de culture, de services aux entreprises et d'hébergement, les hommes sont plus présents et travaillent plus souvent à temps complet.

A l'inverse, dans l'aide à domicile, les crèches - garderies et l'accueil des personnes âgées, les femmes sont nettement majoritaires et travaillent plus souvent à temps partiel. 81% des salariés travaillant dans les associations d'aide à domicile sont des femmes à temps partiel. Ce pourcentage est de 42 % dans les autres associations.

Les employés sont plus nombreux en proportion, dans l'aide à domicile, les crèches - garderies et l'accueil des personnes âgées. Ils représentent 95 % des salariés dans les associations d'aide à domicile, contre 41 % dans les autres associations. Les cadres et professions intermédiaires, quant à eux, sont plus représentés dans les secteurs plus techniques et qualifiés que sont le sport, la culture, l'éducation, la santé et l'aide aux handicapés. 45 % des salariés des associations venant en aide aux handicapés exercent une profession intermédiaire.

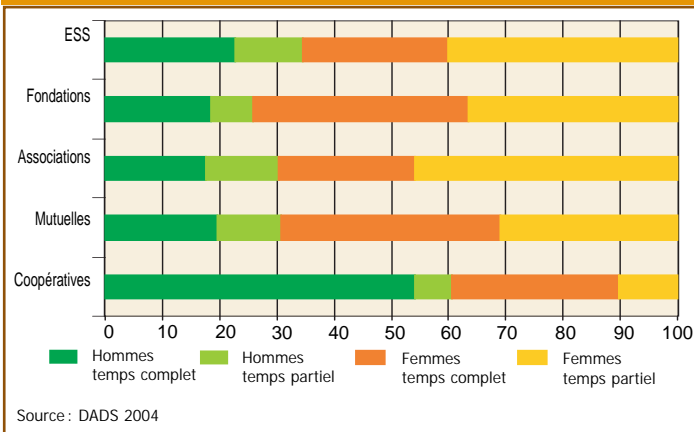
Des salaires horaires variant du simple au double

Unité : euro



L'économie sociale et solidaire compte 66 % de femmes dont plus de la moitié à temps partiel

Unité : %



L'économie sociale et solidaire : 94 200 salariés en Languedoc-Roussillon

Fin 2004, en Languedoc-Roussillon, 8 200 établissements employeurs relèvent de l'économie sociale et solidaire, soit 10 % des établissements employeurs de la région. L'effectif salarié de ce secteur est de 94 200, soit 13 % des emplois salariés.

Les établissements et les emplois de l'économie sociale et solidaire sont majoritairement (plus de 75 %) associatifs. Les salariés des associations sanitaires, sociales et éducatives sont les plus nombreux avec plus de 52 % des effectifs salariés totaux. Les coopératives rassemblent plus de 15 % des emplois salariés, moitié dans le secteur agricole et moitié dans le secteur bancaire. Les mutuelles comptent 6 000 emplois soit 6,4 % de cette économie. Les fondations restent très marginales avec 400 emplois salariés.

	Nombre d'établissements au 31/12/2004	Emplois salariés au 31/12/2004	Répartition des effectifs en %
Coopératives	1 405	14 700	15,6
Mutuelles	270	6 000	6,4
Associations	6 500	73 100	77,6
Fondations	15	400	0,4
Total ESS	8 190	94 200	100,0

Sources : Clap, Msa 2004

Les plus gros employeurs de l'ESS en Languedoc-Roussillon

Coopératives

- Du secteur agricole : Groupement interproducteur Collioure Banyuls, Groupe coopératif occitan, Audecoop, COVIAL, Union des coopératives Foncalieu ...
De crédit : Crédit agricole, Caisse d'épargne, Banque populaire ...
De production et autres : SCOP MJN, SCOP MVCS, SCOP profil LR ...
Système U, CODISUD, CERP Rouen, Energies alternatives ...

Mutuelles

- D'assurance : Groupama, Mutuelle des motards, Maif, Matmut, MACIF ...
De prévoyance : MSA, Languedoc mutualité Hébergement, MGEN, les cliniques mutualistes catalanes ...

Associations

- Education : AFPA, Organismes de gestion enseignement catholique (OGEC) ...
Santé : Ass audoise sociale et médicale, Institut marin St-Pierre, Ass santé en côte Vermeille ...
Social : Présence verte, ADMR, AMPAF aide ménagère et soins ...
Sport, culture Loisir : Opéra orchestre national de Montpellier, Le passe muraille, Hérault sport ...
Accueil, hébergement, restauration : AZUREVA, Rencontres initiatives Vauvert, ADAPI ...
Services aux entreprises : Association gestion économie rurale, AGRIPPLUS, APEF, APAVE ...
Autres : Associations d'aide familiale rurale ...

Fondations :

- L'Armée du salut, Fondation caisse d'épargne solidarité, Fondation Rollin ...

Pour en savoir plus

- Avec 94 200 emplois, l'économie sociale et solidaire regroupe 13 % des salariés en Languedoc-Roussillon - INSEE Languedoc-Roussillon - *Repères Chiffres n° 9 Juillet 2007*
- L'économie sociale et solidaire rassemble près de 10 % des salariés de la région - INSEE Rhône-Alpes (carte des régions) *La Lettre Analyses n° 76 Juin 2007*
- La place de l'économie sociale et solidaire en Bretagne - INSEE Bretagne *Octant - n° 108 Mars 2007*
- Les rémunérations des salariés de l'économie sociale et solidaire en Bretagne - INSEE Bretagne *Octant - n° 108 Mars 2007*
- Cette publication est également disponible en version électronique sur le site de l'INSEE Languedoc-Roussillon www.insee.fr/lr rubrique publications
- Site de la Chambre régionale de l'économie sociale (CRES) : www.creslr.org
- Site de la Préfecture du Languedoc-Roussillon : www.languedoc-roussillon.pref.gouv.fr



www.insee.fr

Directeur de la publication : Henri THERON

INSEE Languedoc-Roussillon — 274, allée Henri II de Montmorency — 34064 Montpellier CEDEX 2

Téléphone : 04 67 15 70 00 — Télécopie : 04 67 15 71 71 — Information du public⁽¹⁾ : 08 25 88 94 52

Mél : insee-contact@insee.fr

⁽¹⁾ 0,15 e la minute

Exemplaire non destiné à la vente

ISSN n° 1286-4218

© INSEE 2007